



INGERSHEIM

La lettre

N° 139 AVRIL 2024

Sommaire

Éditorial de la Maire	3
------------------------------	---

Adresses utiles	4
------------------------	---

Chantiers communaux	5
----------------------------	---

Informations générales	6
-------------------------------	---

- Budget 2024	6
- Déménagement de la mairie	8
- Réunion publique de mi-mandat	8
- Rencontrez vos conseillers d'Alsace	9
- Élections européennes	9
- Collecte des déchets	9
- Sirène d'alerte à la population	10
- Deviens JSP du vignoble	11
- Taille des haies	12
- Déchets verts	12
- Fumer en forêt	12
- Maisons fleuries 2023	13
- Le moustique tigre	14
- Le covoiturage avec Blablacar Daily	14
- Opération tranquillité-vacances	15
- Balade à énigmes sur l'eau et la biodiversité	16
- Animations été	16
- Base nautique	17
- Chasse communale 2024-2033	18

Personnel communal	18
---------------------------	----

Informations sociales	19
------------------------------	----

- Prévention canicule	19
- Cet été, devenez famille de vacances	20
- Prévention des accidents domestiques	20
- Lutte contre le cancer	21

Coin récré	21
-------------------	----



Manifestations	22
-----------------------	----

- Calendrier des manifestations	22
- Distribution de compost	22
- Journée du géranium	23
- Pêche des jeunes	23
- Concert des Trouvères de Colmar	24
- Musique relaxante et méditative du monde	24
- Cinéma plein-air	25
- Marikala en concert	25
- La chasse aux œufs de Pâques	25
- Fête de la Saint Jean	26
- Soirées estivales	26
- Talents cachés : appel à candidatures	27

Vie scolaire	28
---------------------	----

- École maternelle Fecht	28
- École primaire Jean Petit	29
- Groupe scolaire Pasteur	30
- École primaire du Centre	32

Vie associative	34
------------------------	----

- Karaté Club	34
- Boxing Training School	36
- S.S.S.A.I.	37
- Football Club d'Ingersheim	38
- Association familiale d'Ingersheim	40
- D'Kinderstub	40
- Amicale des donneurs de sang	41
- Église évangélique mennonite	42
- Entente musicale Ingersheim-Houssen	43

Etat civil	44
-------------------	----

Vie économique	45
-----------------------	----

- Un jardin renaît à Ingersheim	45
- Restaurant Aux Berges de la Fecht	45

À l'honneur	46
--------------------	----

- Piano Ades Prestel	46
----------------------	----

Revue en images	47
------------------------	----

Chères habitantes et chers habitants,

C'est dans un contexte difficile et quelque peu anxiogène que nous devons garder notre cap dans ce monde en pleine mutation. Malgré tout, il nous faut agir et continuer à œuvrer, afin d'offrir plus de services et de favoriser l'attractivité de notre cité.

Avec l'arrivée précoce du printemps, vous avez pu apprécier le panel de couleurs des fleurs et les sujets dans nos massifs. Je félicite l'ensemble de l'équipe technique pour son engagement créatif et la remercie pour le travail quotidien qui contribue à l'embellissement et à la propreté de notre commune.

L'équipe municipale poursuit son effort d'investissement et vous trouverez dans ce bulletin en page 6 le budget primitif de 2024.

Cette année encore, plus de 3 800 000 euros de dépenses d'investissement sont inscrits pour la poursuite de l'éclairage public LED, la rue des Roses, la réfection de la façade de l'Ancienne Mairie, la réfection de l'église, l'entretien des chemins ruraux...

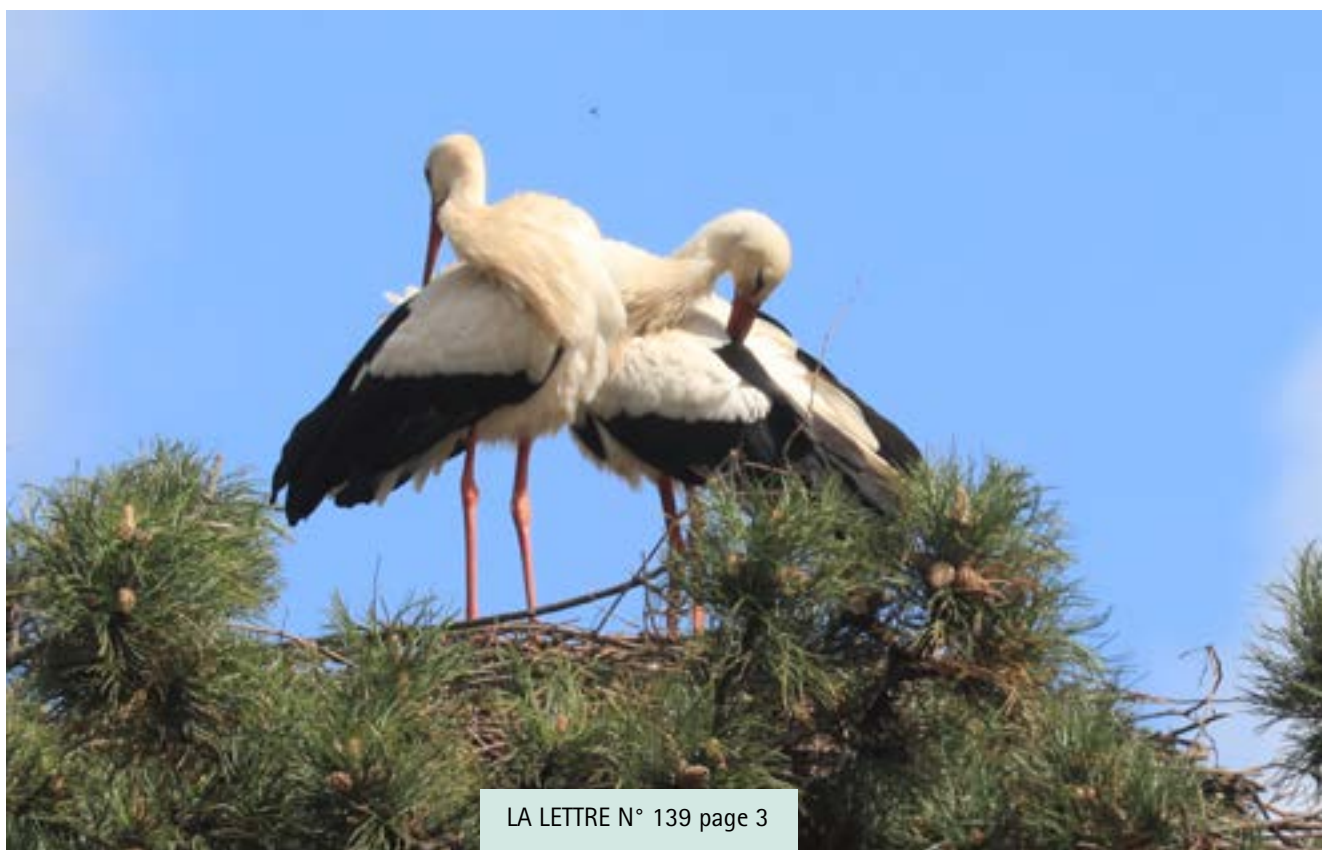
Je tiens aussi à souligner notre indéfectible soutien aux associations qui entretiennent le lien social et proposent des activités et des festivités tout au long de l'année, qu'elles soient sportives ou culturelles.

Les travaux de réhabilitation de la mairie ont démarré fin janvier, pour un chantier d'environ 12 mois. Les services de la mairie sont provisoirement installés à la Villa Fleck pendant les travaux. Cela nécessite une organisation et une adaptation du personnel.

Tous ensemble, élus et personnel communal, continuons de travailler dans l'optique de donner à notre village joie de vivre et harmonie où le bon vivre est le maître mot.

Je vous souhaite un bel été et d'agréables moments en famille et entre amis.

Denise STOECKLÉ
Maire





Mairie d'Ingersheim

Tél. 03 89 27 90 10

42 rue de la République - 68040 INGERSHEIM

Horaires : lundis, mardis, jeudis, vendredis : 8h30 à 12h et 13h à 17h et mercredis : 8h30 à 12h.

www.ville-ingersheim.fr

Présence du Conciliateur de Justice sur rendez-vous pris auprès de la Mairie au 03 89 27 90 10

Présence de l'Assistance Sociale pour les personnes âgées sur rendez-vous pris auprès du Pôle Gériatologique au 03 89 30 23 16

Police municipale et cadastre

Tél. 03 89 27 92 22

Portable 06 07 82 77 41

42 rue de la République - 68040 INGERSHEIM

Brigade verte

Tél. 03 89 74 84 04 (7j/7) / Fax 03 89 74 66 79

92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

68360 SOULTZ

contact@brigade-verte.fr

Pompiers 18

Chef de corps : Nicolas BEIGUE

Tél. 06 83 43 73 58

Gendarmerie nationale

Tél. 03 89 27 01 52 - 6 rue Georges Clémenceau

68920 WINTZENHEIM - Commandant de Brigade :

Majore Christelle CLAUDET

S.A.M.U. 15

EDF Informations, conseils, services : 09 69 32 15 15
(du lundi au vendredi 9h30-12h30 / 14h-18h)

Enedis Urgence dépannage électricité :
09 72 67 50 68 - 24h/24h

Eau Colmarienne des Eaux Accueil et
n° d'urgence : 03 89 22 94 50 (24h/24h)

Cellule branchement : 03 89 22 94 86

18 rue Edouard Bénès - 68027 COLMAR Cedex

Vialis Tél. 03 89 24 60 50 / Fax 03 89 24 60 52
Urgence gaz : 0800 00 68 00

(N° vert, appel gratuit d'un poste fixe)

Assistance téléphonique TV par câble, Internet et

téléphonie : 09 73 01 02 03 du lundi au samedi de 8h à 21h
(tarif selon opérateur)

10 rue des Bonnes Gens - BP 187 - 68004 COLMAR

La Poste

58 rue de la République - 68040 INGERSHEIM

Du mardi au samedi de 9h à 12h

Home du Florimont

Tél. 03 89 27 94 00

Fax 03 89 27 94 79

1 rue de la Promenade - 68040 INGERSHEIM

Centre Alsace Habitat

Tél. 03 89 20 32 20 / Fax 03 89 24 99 76

www.centrealсахabitat.coop

Pôle Habitat Centre Alsace

Tél. 03 89 22 77 22 / Fax 03 89 22 77 00

www.polehabitat-alsace.fr

Habitats de Haute-Alsace

Tél. 03 89 21 55 70 / Fax 03 89 21 55 89

www.hha.fr

Domial

Urgence : 0 825 303 400 (en dehors des heures de bureau)

Tél. 03 89 20 79 50 / Fax 03 89 20 79 55

www.domial.fr

Déchetterie Europe

Tél. 03 89 27 50 93

9 rue des Champs de Logelbach - 68000 Colmar
(après carrefour Ligoil direction Colmar)

Lundi au vendredi : de 9h00 à 19h00 en continu.

Samedi : de 8h00 à 18h00 en continu. Dimanche :

de 9h00 à 12h30. Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au

31 mars, ferme à 18h. Fermetures : 1^{er} janvier, 1^{er} mai,

1^{er} novembre, dimanche de Pâques et 25 décembre

Ramassage des ordures

LUNDI : ordures ménagères &

JEUDI : bio-déchets

Jour de marché

MERCREDI : place de la Mairie

Offices religieux

Église St Barthélemy

Voir affichage à l'église

Home du Florimont

Vendredi à 10h

Presbytère d'Ingersheim

M. le Curé Albert NOUATI

14 rue Jeanne d'Arc - Tél. 03 68 61 34 27

Église Évangélique Mennonite

Dimanche 10h : culte, école du dimanche (retransmission en direct ou en replay de tous les cultes sur YouTube Église mennonite Ingersheim)

Jeudi de 14h à 18h : salle de culte ouverte et permanence du Pasteur au bureau pastoral sur RDV

Pasteur Pierre-Nicolas ZEHR 06 88 07 31 84



Mise en conformité des sols coulés des aires de jeux du Presbytère, du parc de Mauriac et du groupe scolaire Pasteur

par l'entreprise NGE Paysages

Coût des travaux : 16 860 euros TTC.

TRAVAUX EFFECTUÉS EN RÉGIE MUNICIPALE

Déneigement



Nettoyage du bassin du presbytère



Plantations



Élagage



Broyage



Paillage



Les agents techniques et des espaces verts valorisent le bois issu de l'élagage et de la collecte des sapins de Noël en le recyclant en copeaux de bois.

Ce broyat, réutilisé en paillage, maintient l'humidité des sols et diminue les opérations d'entretien et de désherbage.

DÉCORATION ESTIVALE

L'équipe des espaces verts et le Spatzala Club ont mis en commun leurs idées afin de réaliser de nouveaux thèmes et décors pour le fleurissement estival à venir.

Le rond-point de la Villa Fleck fera l'objet d'une création en rapport avec un évènement majeur en 2024.

Merci au Spatzala Club pour sa contribution à l'embellissement de la commune.

À SUIVRE !



Budget 2024

Le budget primitif général 2024 est arrêté comme suit :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 7 930 683,74 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 3 971 359,73 €

Le programme d'investissement 2024

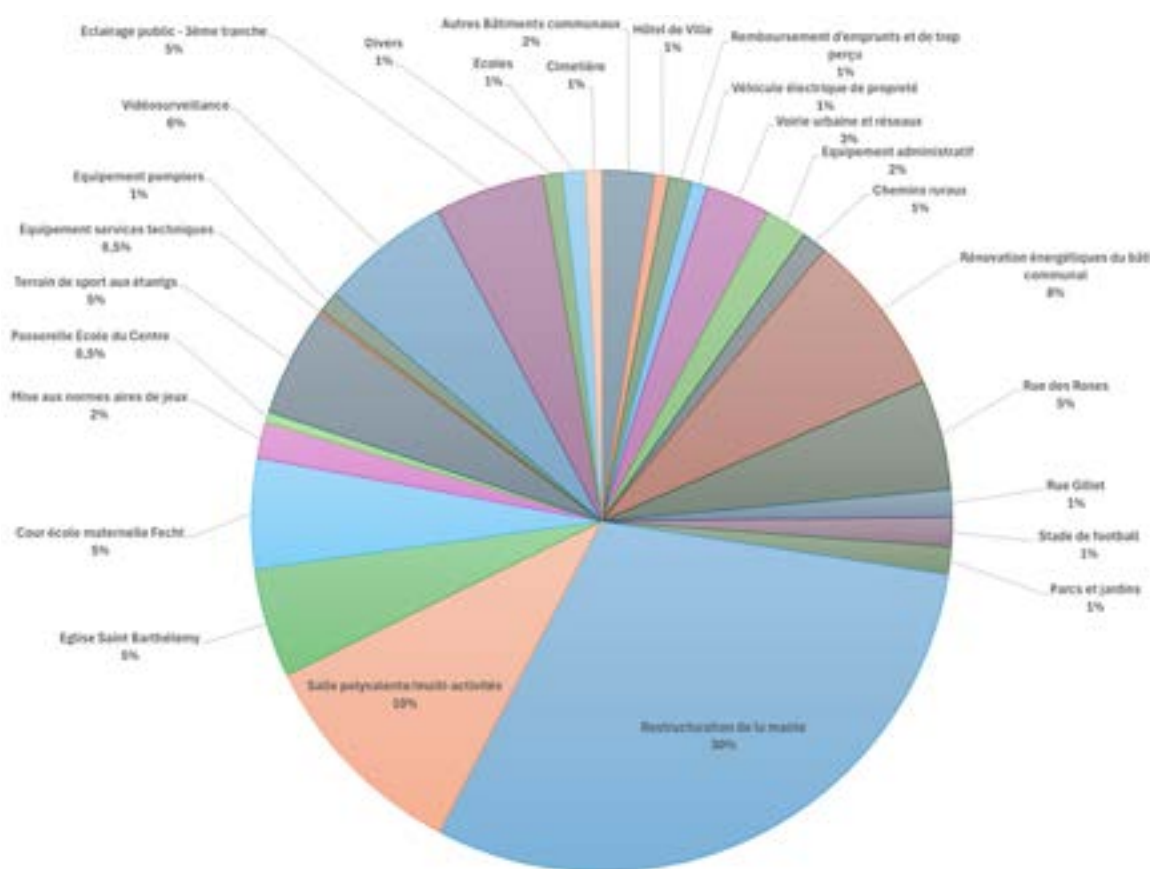
comprend les opérations principales suivantes (avec indication des crédits de paiements 2024) :

- restructuration de la mairie : 1 200 000 € ;
- salle polyvalente – multi-activité : 400 000 € ;
- bâtiment des pompiers : 20 000 € ;
- ravalement de l'ancienne mairie : 60 000 € ;
- église Saint Barthélemy : 200 000 € ;
- mise aux normes et renouvellement des aires de jeux : 66 000 € ;
- mur cimetière : 11 000 € ;
- ARI pompiers : 10 000 € ;

- tondeuse automatique et portail pour le stade : 37 000 € ;
- parcs et jardins : 50 000 € ;
- cour d'école maternelle Fecht : 200 000 € ;
- terrains de sport aux étangs de la Fecht : 200 000 € ;
- voirie rue Gillet : conception et reprise partielle : 50 000 € ;
- voirie rue des Roses : 200 000 € ;
- éclairage public : 200 000 € ;
- vidéoprotection : 240 000 € ;
- voirie chemin de la Hardt : 20 000 € ;
- véhicule électrique propreté : 30 000 € ;
- progiciels de gestion : 30 000 € ;
- conception et rénovation (dont énergétique) du bâti communal : 300 000 € ;
- chemins ruraux : 45 000 € ;

ainsi que des programmes de renouvellement, d'acquisition et de maintenance.

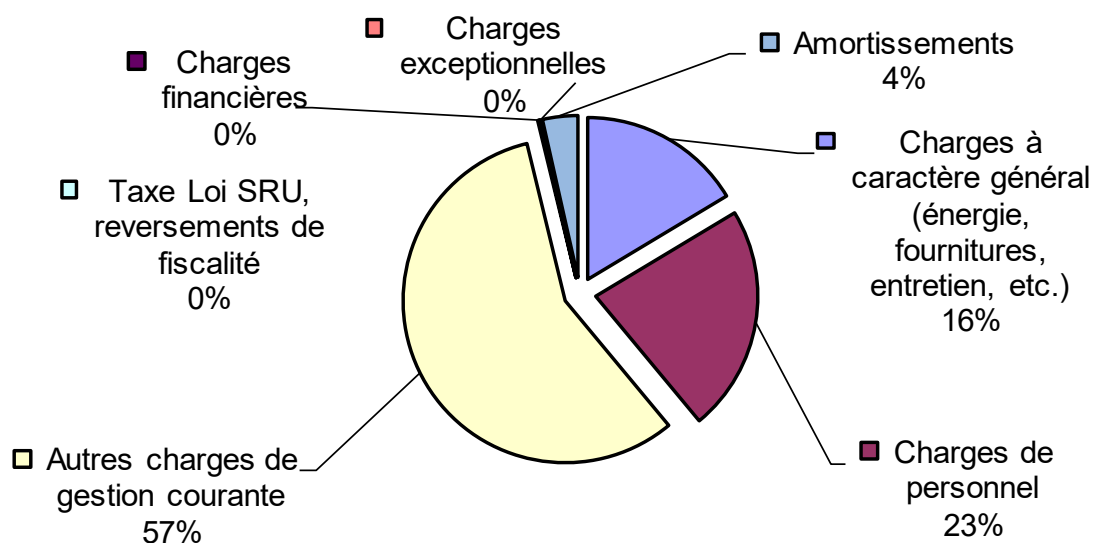
Le graphique ci-après présente la répartition de l'ensemble des dépenses d'investissement, y compris les reports :



Les recettes d'investissement proviennent pour l'essentiel du résultat excédentaire de l'exercice 2023 (209 516,84 €), de restes à réaliser 2023 (668 074,84 €), du fonds de compensation de TVA, de la taxe d'aménagement, des fonds de concours de Colmar Agglomération et des subventions.



Les dépenses de fonctionnement
sont présentées dans le graphique ci-après :



Les recettes de fonctionnement
proviennent principalement des impôts locaux (1 215 000 €), de l'allocation versée par Colmar Agglomération en compensation de la taxe professionnelle (1 035 000 €) et de la dotation forfaitaire versée par l'État (413 500 €).

Les recettes sont constituées par la vente d'électricité, le loyer perçu pour la location du hangar et la reprise des subventions d'équipement.

Le budget énergies nouvelles 2024 est arrêté comme suit :

• Exploitation :	93 327 €
• Investissement :	92 173 €
soit un total de	185 500 €

En investissement,

il est prévu de nouveaux investissements concernant les panneaux photovoltaïques et de rembourser la part en capital de l'emprunt. Cette section est financée par l'affectation du résultat de la section d'exploitation 2023 (24 510,19€), par les amortissements et par un virement de la section d'exploitation.

En exploitation,

les dépenses prévoient :

- le remboursement des intérêts de l'emprunt contracté pour le nouveau hangar communal ;
- les crédits nécessaires à la prise en charge des frais d'électricité, d'eau, de télécommunications, d'assurance et de gardiennage ;
- des frais d'entretien, de réparations et de maintenance ;
- des dépenses imprévues ;
- les amortissements ;
- le virement de la section de fonctionnement.

La dette en capital au 1^{er} janvier 2024 s'élève à 272 500 € soit 57,30 € par habitant (sur la base de 4 755 habitants, population légale au 1^{er} janvier 2022).

La moyenne nationale, pour les communes de la même strate, s'élève à 838 €/habitant au 1^{er} janvier 2023 (derniers chiffres connus).

Les taux d'imposition sont fixés à 10,19 % pour la taxe d'habitation, 21,96 % pour le foncier bâti et 30,93 % pour le foncier non bâti, soit sans changement par rapport à 2023.

Déménagement de la mairie à la Villa Fleck



Lundi 15 janvier, les services de la Mairie ont emménagé dans les locaux de la Villa Fleck pour douze ou treize mois.

Pendant cette année de travaux, l'Hôtel de Ville sera mis aux normes et une extension en verre et bois à l'arrière du bâtiment verra le jour et offrira une grande salle de mariages et de réunions.



Réunion publique de mi-mandat mercredi 13 décembre

Une réunion publique de bilan de mi-mandat a eu lieu mercredi 13 décembre à 19h dans la salle polyvalente. Les réalisations passées et celles à venir y ont été évoquées et les habitants, venus nombreux, ont pu poser leurs questions.





Rencontrez vos conseillers d'Alsace



Vos conseillers d'Alsace Martine DIETRICH et Yves HEMEDINGER tiendront une réunion publique

le lundi 13 mai 2024 à 19h
salle de l'ancienne mairie à Ingersheim.

Vous êtes tous cordialement invités à y participer.

Élections européennes dimanche 9 juin

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Vous pouvez encore vous inscrire sur les listes électorales : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE> jusqu'au 1^{er} mai ou en mairie jusqu'au 3 mai 2024.

Le jour du scrutin, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'électeur et de votre carte d'identité.

Le bureau de vote de la Villa Fleck sera délocalisé au Pigeonnier, 2 rue Schuman, le temps des travaux de réfection de la Mairie.



Collecte des déchets

Lorsque le ramassage des déchets (ordures ménagères ou biodéchets) ne peut pas avoir lieu en raison d'un jour férié, la collecte de rattrapage est reportée au lendemain. **En cas de plusieurs jours fériés consécutifs, le ramassage se fait alors la veille du jour initialement prévu**, et non pas après les deux jours.

Jour férié 2024

Jeudi 9 mai - Ascension
Lundi 20 mai - Pentecôte
Jeudi 15 août - Assomption
Lundi 11 novembre - Armistice 1918
Jeudi 26 décembre - Saint Etienne

Jour de rattrapage

Vendredi 10 mai
Mardi 20 mai
Vendredi 16 août
Mardi 12 novembre
Vendredi 27 décembre

Type de collecte

Biodéchets
Ordures ménagères
Biodéchets
Ordures ménagères
Biodéchets

Régulièrement, les agents de Colmar Agglomération sont confrontés à des stationnements gênants de véhicules sur la voirie ou sur les aires de retournement, qui compliquent ou empêchent la collecte des déchets. Ces incivilités impactent malheureusement les riverains qui voient leurs poubelles non ramassées.

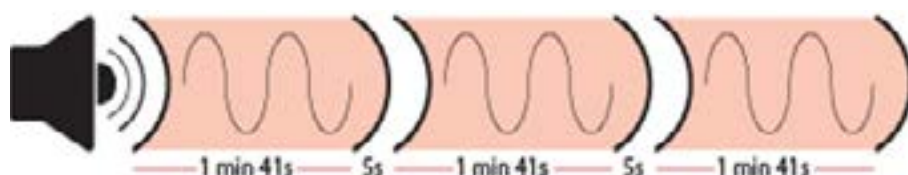
Sirène d'alerte à la population

Elle fait partie de notre paysage sonore et date de la Seconde Guerre mondiale. Elle visait à prévenir les citoyens en cas d'attaque aérienne.

À l'heure actuelle, ce réseau de sirènes a été intégré au système d'alerte et d'information afin de prévenir la population d'un sinistre de sécurité civile, d'origine naturelle ou technologique (catastrophes naturelles, radioactivité, nuages toxiques...).

En cas d'alerte :

Lors de son déclenchement, la sirène va émettre un son ondulé sur plus d'une minute, répété 3 fois.



Comment réagir :

- Restez à l'abri/n'empruntez pas de véhicule.
- Fermez les fenêtres et les portes.
- Coupez le chauffage, la climatisation, la ventilation.
- Allumez la radio locale ou la télévision, afin d'écouter les consignes émises par les autorités.
- Consultez les réseaux sociaux des autorités locales.
- Ne restez pas dans votre véhicule, trouvez un abri au plus proche.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils seront pris en charge par l'établissement.
- N'allumez pas de flamme ou de gaz.
- Ne prenez pas l'ascenseur.
- Ne quittez pas votre abri sans consignes des autorités.
- Ne téléphonez pas à tous vos proches, afin de ne pas occuper les lignes téléphoniques pour les secours.
- N'appellez pas les services de secours, sauf en cas d'urgence non relative à l'alerte en cours.

Fin de l'alerte :

Un signal continu de 30 secondes marquera la fin de l'alerte.

À Ingersheim, la sirène est située sur le toit de la mairie.

Afin de contrôler son bon fonctionnement, **un essai est effectué le 1^{er} jour de chaque mois, à 12h00.**

Lors de l'essai, la sirène n'effectuera qu'un seul cycle de 1 minute 41 secondes.





DEVIENS JSP DU VIGNOBLE



REJOINS NOUS



LES CONDITIONS

- Être dans l'année de ses 12 ans
- Être motivé
- Habiter à proximité de TURCKHEIM

COMMENT ?

Prends contact avec
nous avant le 31
juillet 2024

CONTACT

thibaud.becker@yahoo.com – 06.79.37.45.64 – jsp-du-vignoble.fr



Taille des haies : attention aux dates !



Les arbres et les haies sont les lieux de reproduction de nombreuses espèces d'oiseaux.

Afin de ne pas déranger les couvées, l'arrêté préfectoral du Haut-Rhin du 7 mai 2012 interdit d'effectuer des travaux, c'est-à-dire la taille aussi bien que la destruction, sur les haies entre **le 15 mars et le 31 juillet inclus**.

Les oiseaux vous remercient !

Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin ?

NON, il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables ou de les déposer en déchetterie.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, **dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement** (des particules fines notamment).

Selon une étude de l'ADEME, 1 foyer français sur 10 pratique le brûlage des déchets verts à l'air libre, soit 1 million de tonnes par an. Ce procédé est également à l'origine de troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et d'incendies. Il est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.



© APPA

Fumer en forêt

Durant la période du 15 mars au 30 septembre, il est interdit à quiconque de fumer dans les bois et forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci.

Cette interdiction, qui s'applique également aux usagers des voies publiques traversant les bois et forêts, vise à préserver la flore, la faune, les biotopes et les milieux naturels du risque d'incendie de forêt et de végétaux dans le département.





Maisons fleuries 2023

LAURÉATS MAISONS FLEURIES 2023



1^{er} prix : Mme et M. Raymond FLEITH - **2^e prix :** Mme et M. Jean BOHN
3^e prix : Mme et M. Joseph RAETH - **Prix suivants :** Mme et M. Jean-Marc BERTSCH - Mme Christiane HUTIN - Mme Delphine CAPRIN et M. Jean-Luc WAGNER - Mme Yvette D'ALESSANDRO - Mme et M. André SCHWINDENHAMMER - Mme et M. Michel DIETRICH - Mme Marina THOMANN - Mme Aurélia D'ALESSANDRO - M. Jean-Marc ZIPPET.

LAURÉATS MAISONS FLEURIES AVEC JARDIN 2023

1^{er} prix : Mme et M. Lucien STRAUB - **2^e prix :** Mme Béatrice BUHLER et M. Roland RIEFFLY-GRUNENWALD - **3^e prix :** Mme et M. Patrick THOMANN - **Prix suivants :** Mme Suzanne CLAUDEPIERRE - Mme et M. Robert KAUFFMANN - Mme et M. Hervé BARTHELEMY - Mme et M. André MARCHAND - Mme et M. Jean-Marie HERTENBERGER - Mme et M. Thomas BLEYER - Mme et M. Patrick HAEGELIN - Mme et M. Gérard BANNWARTH - Mme et M. Thierry ZUCCOLIN. **Hors concours :** Mme et M. Maurice GSELL.



LAURÉATS BALCONS FLEURIS 2023



1^{er} prix : M. Alphonse KAUFFMANN - **2^e prix :** Mme et M. Stéphane MAUBRE - **3^e prix :** Mme et M. Bernard HIRSINGER - **Prix suivants :** Mme et M. Georges LEJEUNE - Mme Anne GUILHOU - Mme et M. Philippe GLE - Mme et M. Gérard HIRTZ - Mme et M. François MEYER - Mme et M. Gérard WITTNER - Mme et M. Guillaume SERGENT - Mme et M. Pierre DEMANGEAT - Mme Lina CHAIZE.

LAURÉATS FENÊTRES FLEURIES 2023

1^{er} prix : Mme et M. Christophe STOECKLE - **2^e prix :** Mme et M. Jean-Louis HAUMESSER - **3^e prix :** Mme et M. Emile MULLER - **Prix suivants :** Mme et M. Jack VILTROUVE - Mme et M. Marcel ZEHRFUSS - Mme et M. Jean-Paul HUMBRECHT - Mme et M. Michel FONTAINE - Mme et M. Thierry ANSEL - Mme et M. Joseph STOECKLE - Mme et M. Patrick GUGGENBUHL - Mme Caroline ENTZ - Mme et M. Denis FLEITH.



LAURÉATS COMMERCES FLEURIS 2023

1^{er} prix : Caprice Coiff - **2^e prix :** Restaurant La Taverne Alsacienne - **3^e prix :** Restaurant Le Sot l'y laisse - **Prix suivants :** Caveau BOHN.

Membres du jury : Denise STOECKLE, Maire de la commune, Michel ERDINGER, conseiller délégué au fleurissement, Suzanne GERBER, conseillère municipale, Bruno STEPHAN, conseiller municipal, Francis RAMBO, responsable d'équipe, Arnaud KOCH, espaces verts, Jean-Luc SYREN, photographe et Jean-Luc WESSANG, chauffeur du tracteur.

Le moustique tigre, comment se protéger ?



Le covoiturage avec BlaBlaCar Daily

Colmar Agglomération soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily. Grâce à cette aide, les conducteurs reçoivent en moyenne 2 € à chaque covoiturage et le trajet ne coûte que 0,50 € pour le passager.

Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur. Le conducteur reçoit une compensation de 2 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, les 10 premiers trajets sont gratuits, puis au prix unique de 0,50 €.

100 € de Prime Covoiturage pour les conducteurs

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également recevoir la « Prime Covoiturage de 100 € » mise en place en janvier 2023 dans la cadre du plan national du covoiturage du quotidien.

Les conducteurs peuvent en bénéficier en partageant pour la première fois dix trajets domicile-travail sur l'application BlaBlaCar Daily. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant.



OPERATION TRANQUILLITE – VACANCES



DEMANDE INDIVIDUELLE

Brigade de : WINTZENHEIM - INGERSHEIM
Commune concernée : _____

DEMANDEUR

NOM (en capitales) : _____ Prénom : _____

ADRESSE DU DOMICILE (N° - Voie – Lieu-dit, ...)

Code Postal : _____ Ville : _____

PERIODE D'ABSENCE

Du : _____ Au : _____

TYPE ET CARACTERISTIQUES DU DOMICILE

☐ Maison

☐ Appartement

Etage : _____ N° de Porte : _____ DIGICODE : _____

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON Si oui, lequel ? _____

PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE

NOM : _____ Prénom : _____

CP : _____ Ville : _____

☎ _____

Possède-t-elle les clés ? : OUI / NON

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

LIEU DE VACANCES

Etes-vous joignable pendant votre absence ? OUI / NON

Si oui, à quelle adresse ? _____

☎ _____ Courriel : _____@_____

AUTRES RENSEIGNEMENTS A PRECISER

Date : _____

Signature du demandeur : _____

Balade à énigmes sur les chemins de l'eau et de la biodiversité

Colmar Agglomération organise, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la 2^{ème} édition de la balade à énigmes autour du thème « Sur les chemins de l'eau et de la biodiversité : balade au fil de l'eau ».

Cette balade aura lieu le **dimanche 2 juin 2024** à Ingersheim et se présentera sous la forme d'un jeu de pistes qui permettra de découvrir différentes facettes du cycle de l'eau, depuis le robinet jusqu'au milieu naturel.

Le long d'un parcours d'environ 5 km, les participants seront invités à résoudre 8 énigmes en lien avec les enjeux liés à l'eau et la biodiversité. L'occasion de parcourir le territoire et ses trésors naturels sous forme ludique, en famille ou entre amis !

Info pratiques : l'accueil et le départ des participants se feront sur le parking de la mairie (de 10 heures à 15 heures). L'accès au jeu de piste est libre et gratuit.



Animations été

Pendant les congés d'été, du 8 juillet au 30 août 2024, Colmar Agglomération proposera un grand choix d'activités sportives et culturelles pour les jeunes nés entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2019.

Cette offre s'adresse aux jeunes des 20 communes du territoire de l'agglomération, mais aussi à ceux issus de la grande couronne colmarienne. Des dizaines d'associations se mobilisent aux côtés de Colmar Agglomération pour proposer une multitude de stages différents : disciplines sportives traditionnelles, activités de pleine nature, activités manuelles, artistiques....

INSCRIPTION, MODE D'EMPLOI

1. Enregistrement des familles sur colmar.fr à partir du 15 avril. Cet enregistrement n'oblige pas à une inscription.

2. Consultation du catalogue des Animations Été 2024 dès le 13 mai.

3. Inscription aux stages Animations Été 2024 du 21 mai et jusqu'à la fin du mois d'août sur la plateforme Colmar & Moi.

4. Démarrage des activités à partir du 8 juillet. Les enfants devront se présenter sur le lieu de l'activité à la date et à l'heure où celle-ci est programmée.

5. Accompagnement

Des conseillers numériques seront disponibles pour vous accompagner dans toutes les démarches administratives, du 15 avril 2024 au 13 mai 2024 pour l'enregistrement des familles et du 21 mai 2024 au 23 août 2024.

À la mairie de Colmar, à l'accueil :

- Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (sur rendez-vous)
- Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (sur rendez-vous)

Au centre communal d'action sociale (CCAS) - 11 rue Étroite :

- Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (sur rendez-vous).

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- en ligne sur l'agenda du conseiller numérique
- par mail à conseillernumerique@colmar.fr
- physiquement à l'accueil de la mairie de Colmar





Base nautique

Expérimentation

Durant les vacances scolaires, du lundi 22 avril au dimanche 5 mai, la base nautique sera ouverte en libre accès, de 12h à 18h (baignade interdite). Le restaurant côté plage assurera une petite restauration mais le pique-nique est bien évidemment autorisé (pas de barbecue, pas d'alcool et pas de contenant en verre). Les enfants pourront s'en donner à cœur joie dans le parc ombragé avec ses nombreux espaces de jeux pour les petits. Tous les équipements hors eau seront mis à disposition gratuitement (terrain de beach soccer ou de beach volley etc.). Attention ! Les jours de mauvais temps la base nautique restera fermée. Les informations sur l'ouverture seront mises à jour sur la page google tous les jours.



Saison estivale

- du 18 au 31 mai, de 12h à 19h (uniquement par beau temps),
- du 1^{er} au 30 juin, tous les jours de 12h à 19h,
- du 1^{er} juillet au 31 août, tous les jours de 10h à 19h et jusqu'à 20h les vendredis et samedis,
- du 1^{er} au 30 septembre, de 12h à 19h (uniquement par beau temps).

Tarifs

- Billet unitaire de 3 € pour les résidents de Colmar Agglomération et abonnement de 11 entrées pour 30 € + 1 € pour l'activation de la 1^{ère} carte magnétique (à acheter en ligne, après un premier passage en caisse à la base nautique, avec présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile),
- 4 € plein tarif et 40 € les 11 entrées plein tarif. Achat des billets et rechargement de la carte : <https://loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr/>

BON DE RETRAIT

À l'occasion de la saison estivale 2024, Colmar Agglomération reconduit son offre de deux entrées gratuites* pour chaque habitant.

Deux bons individuels ouvrant droit à deux entrées gratuites par personne seront remis à chaque foyer en échange de ce document original, valant bon de retrait, et sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et du livret de famille le cas échéant (retrait pour le foyer familial). Une même personne ne peut figurer sur plusieurs bons. Les billets réservés aux habitants d'Ingersheim ne sont ni cessibles, ni échangeables. Ils seront utilisables **uniquement pour la saison 2024**. Bon de retrait valable jusqu'au 31 août 2024.



Adresse du foyer : _____

Téléphone : _____

Nom	Prénom	Âge	Adresse courriel

*Les enfants de moins de 6 ans ne sont pas concernés par ce dispositif, l'accès à la base nautique n'étant payant qu'à partir de 6 ans.

Chasse communale 2024-2033

L'adjudication du lot de chasse communale n° 2 a eu lieu lundi 8 janvier à l'ancienne Mairie. C'est l'**association de chasse du Nonnenholz**, représentée par M. Julien BERNHARD (voir photo) qui a été retenue, pour un loyer de 4 100 euros/an.

Le lot n° 1 a été attribué par convention de gré à gré à M. Joseph SCHUBNEL, locataire en place, pour un montant de 1 750 euros/an.



Personnel communal

Christophe SCHMITT



M. Christophe SCHMITT a rejoint les services en mars 2024 en tant que responsable des ressources humaines. Après une carrière de 22 ans au sein de la fonction publique d'État, il a acquis une expertise précieuse dans divers domaines, démontrant son engagement envers le service public. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nadia MEDDAD

Responsable technique de la Ville d'Ingersheim de 2009 à 2016, Mme Nadia MEDDAD exerce à nouveau au sein des services techniques en tant que chargée de projets.

Des projets d'investissements réguliers aux projets structurants exceptionnels, ses missions actuelles impliquent plusieurs étapes clés : définition des besoins, évaluation des coûts, recherche de financements, élaboration, suivi et exécution des marchés publics, composition d'une équipe projet, planification du projet, réalisation, suivi et contrôle de l'avancement du projet.

Nous lui souhaitons la bienvenue.





Prévention canicule

Vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée ? Pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie, sur www.ville-ingersheim.fr ou via le formulaire ci-dessous. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Vous serez contacté(e) par téléphone par les services communaux en début d'alerte, puis pendant la durée de l'alerte. À votre demande, des visites à domicile peuvent être organisées sur rendez-vous. Vous serez ensuite averti par téléphone par les mêmes services compétents de la fin d'alerte.

DEMANDE D'INSCRIPTION au plan canicule



Je soussigné(e), Madame, Monsieur

atteste avoir pris connaissance des informations et souhaite être contacté en cas de PLAN CANICULE.

Nom : Prénom :

Date de naissance ou âge :

Adresse précise :

Bâtiment : Entrée : Etage :

Téléphone : Portable :

Situation de famille : isolé ☐ en couple ☐ en famille ☐

Enfant(s) : oui ☐ non ☐ à proximité ☐ éloignés ☐

Difficultés particulières liées à : l'isolement ☐ l'habitat ☐ autres ☐

Médecin traitant :

Avez-vous une personne qui vient vous voir régulièrement : oui ☐ non ☐

Si oui : infirmière ☐ auxiliaire de vie ☐ portage du repas ☐ autres ☐

Personne(s) à prévenir :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Lien de parenté :

Bulletin rempli par : l'intéressé(e) ☐ Autre ☐
Précisez : Nom

Téléphone

Qualité

Date et signature :



Cet été, devenez « famille de vacances » avec Caritas !



Caritas Alsace est à la recherche de familles volontaires pour accueillir un enfant cet été. Tout au long de l'année, l'association suit des familles en situation de précarité. Celles-ci ont rarement la possibilité de partir en vacances, faute de moyens.

Caritas propose à leurs enfants de changer d'air dans des familles volontaires. Ces « familles de vacances » bénévoles accueillent un (ou deux) enfant(s), âgé(s) de 7 à 10 ans, pendant deux semaines en été.

Pas besoin d'organiser un programme compliqué : passer du temps avec l'enfant et partager son quotidien (jardinage, bricolage, jeux de société, balades dans la nature) lui permettra de faire plein de découvertes et de passer d'excellentes vacances.

Accueillez un enfant en vacances et offrez-lui des souvenirs inoubliables !

Les dates d'accueil pour l'été 2024 sont les suivantes : du 9 au 23 juillet ou du 23 juillet au 2 août.
Plus d'informations auprès de Valeria au 06 23 08 69 75 ou par mail à AFV@federationcaritasalsace.org

Prévention des accidents domestiques

Chutes, coupures, brûlures, intoxications..

Les accidents domestiques représentent plus de 20 000 décès par an, soit trois fois plus que les accidents de la route !

C'est pourquoi Amaelles Animations et Prévention Santé organise, en partenariat avec la conférence des financeurs, la CEA et la commune d'Ingersheim, **2 ateliers « prévention des chutes et des accidents domestiques »** :

**les mardis 14 et 21 mai de 14h à 16h à la salle polyvalente,
9 rue du Stade à Ingersheim.**

Conférences gratuites et ouvertes à tous, animées par Laura MINADEO, ergothérapeute. Inscription obligatoire.

Votre domicile est, au premier abord, un endroit sûr et protecteur, où vous y êtes en sécurité. L'aménager de manière plus sécuritaire vous aide à préserver votre autonomie. Venez échanger et apprendre avec nous sur ce sujet, partageons nos points de vue, tout en convivialité !



**Renseignements et inscriptions
au Service Animations d'Amaelles**

Par téléphone : 03 89 23 23 02
Par mail : eba@apa.asso.fr





Lutte contre le cancer



Cette année, la quête pour la lutte contre le cancer aura lieu de **début mai à fin juin**.
Un **appel à de nouveaux quêteurs bénévoles** est lancé pour venir étoffer l'équipe actuelle.
N'hésitez pas à me contacter au 06 73 29 70 21.

Madeleine ESCHBACH

Adjointe au Maire chargée de la culture et des personnes âgées

Ma petite récré



Jeu de sudoku « les fleurs du printemps »

Après avoir découpé les petites cartes individuelles des fleurs de printemps, posez-les ou collez-les sur les grilles de 16 cases. Une même image ne doit figurer qu'une seule fois dans chaque ligne horizontale, dans chaque ligne verticale et dans chaque carré de 4 images.

Jeu 1

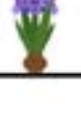
			
			
			
			

----- ✂

Cartes du jeu 1 à découper

Jeu 2

----- ✂

Cartes du jeu 2 à découper

lululataupe.com



Calendrier des manifestations

Mai

Me 1	9h	Départ salle polyvalente	Marche familiale	FCI
Je 2	journée	Ateliers municipaux	Distribution de compost	Commune
Sa 4	8h-12h	Ateliers municipaux	Journée du géranium	Commune
Me 8	9h	Église St Barthélemy	Commémoration	Commune
Di 12	18h	Église St Barthélemy	Concert de Printemps	Écho de la Fecht
Sa 18	9h-11h30	Étangs	Pêche des Jeunes	Comité Jeunesse & Sports/APP
Sa 25	20h	Église St Barthélemy	Concert des Trouvères de Colmar	Commune
Ve 31	journée	Baden-Baden	Visite du musée Fabergé	SHC

Juin

Sa 01	20h30	Église mennonite	Concert du groupe SiloEl	EM
Di 09	8h-18h	Bureaux de vote	Élections européennes	Commune
Di 09	10h-18h	COSEC	Challenge boxe femmes	BTS
Di 09	12h	SSSAI	Traditionnel barbecue	SSSAI
Sa 15	dès 18h	Place de la Mairie	Fête de la Saint Jean	GSI
Lu 17	16h-19h30	Katzenthal	Don du sang	ADS
Ve 21	19h30	Salle polyvalente	Conférence de Gérard LESER	SHC
Di 23	10h30	Église mennonite	Portes-ouvertes	EM
Di 23	17h	Église St Barthélemy	Musique relaxante et méditative du monde	Commune

Juillet

Sa 20	dès 18h	Parking Cave Geiler	Soirée estivale	GSI
-------	---------	---------------------	-----------------	-----

Août

Ve 09	21h00	Place de la Mairie	Cinéma plein air	Commune
Lu 12	16h-19h30	Salle polyvalente	Don du sang	ADS
Sa 17	dès 18h	Parking Cave Geiler	Soirée estivale	GSI
Di 25	7h-18h	Place de la Mairie	Marché aux puces	FCI
Di 25	10h-18h	Étangs	Journée du navimodélisme	SSSAI
Ve 30	journée	Haut-Doubs	3 ^{ème} sortie annuelle	SHC

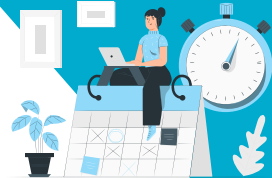
Abréviations et sigles : ADS : Amicale des Donneurs de Sang - APP : Association de Pêche et de Pisciculture - BTS : Boxing Training School - EM : Église Mennonite - FCI : Football Club d'Ingersheim - GSI : Groupement des Sociétés d'Ingersheim - SSSAI : Société Sportive St Aloyse

Distribution de compost

**Jeudi 2 mai de 8h à 12h et de 14h à 16h
aux ateliers municipaux**

Merci de vous munir d'un récipient (seau, sac) et d'une petite pelle.





Journée du géranium

Samedi 4 mai de 8h à 12h aux ateliers municipaux



L'horticulteur local M. Florent BOHN proposera ses variétés de fleurs et de plantes d'ornement. Il guidera les clients dans leurs choix, selon l'exposition des fleurs au soleil, l'harmonie des espèces et des couleurs, la fréquence des arrosages, et surtout les soins à apporter pour favoriser l'épanouissement des fleurs.

Le terreau sera offert par la commune pour les jardinières apportées par les habitants et garnies de fleurs achetées sur place.

Pêche des jeunes

Samedi 18 mai de 9h à 11h30 aux étangs

L'Association de Pêche et de Pisciculture (APP) et le Comité de la Jeunesse et des Sports de la commune convient les enfants d'Ingersheim du CP au CM2 à une matinée de pêche récréative et conviviale aux étangs d'Ingersheim. Une collation sera offerte à chaque participant à 11h, la buvette de l'APP sera ouverte pendant toute la manifestation.

Pour que cette matinée se passe dans les meilleures conditions, nous limitons volontairement le nombre d'inscrits à 25 places. Des cannes à pêche pourront être fournies à ceux qui n'en possèdent pas. Il faudra juste nous le signaler au moment de l'inscription. L'enfant « pêcheur » devra

être accompagné par un adulte et restera sous sa responsabilité pendant toute la durée de la pêche.

Les inscriptions seront prises par téléphone à la mairie au 03 89 27 90 10 jusqu'au vendredi 17 mai à midi.

Nous nous réjouissons à l'avance de vous accueillir dans ce magnifique site des étangs d'Ingersheim et espérons que cette matinée de pêche récréative aura le même succès que les années précédentes.

Les membres de l'APP et du Comité Jeunesse et Sports





Concert des Trouvères de Colmar

Samedi 25 mai à 20h à l'église St Barthélemy

Réservez votre soirée pour une expérience musicale envoûtante !

L'ensemble vocal Les Trouvères de Colmar et la Chorale La Rosalie de Genève s'unissent pour vous présenter un concert mettant en vedette le Requiem de Gabriel Fauré et le Gloria d'Antonio Vivaldi.

Les Trouvères de Colmar, fondées en 1970 par Robert HALTER, ont su traverser les décennies avec grâce et talent. Nicole SCHWERER-ROLL, cheffe de Chœur et professeur de technique vocale, incarne la passion et le dévouement pour la musique chorale. Son parcours impressionnant témoigne d'une vie entièrement dédiée à l'art vocal.

Le répertoire des Trouvères de Colmar propose à la fois des œuvres profanes et sacrées, interprétées avec une sensibilité et une virtuosité incomparable. Parmi les récents concerts mémorables figurent le Requiem de Mozart et un programme magnifique incluant le Magnificat de Pachelbel, Vivaldi et Bach. De même, ils ont ébloui leur public avec La Messe de Minuit de Marc Antoine Charpentier et la Messe aux Chapelles de Gounod.

Entrée libre, plateau.



Musique relaxante et méditative du monde

dimanche 23 juin à 17h à l'église St Barthélemy



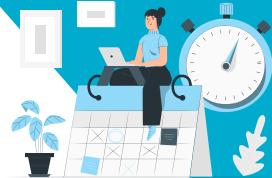
Laissez-vous emporter par une expérience sonore unique !

Renaud SCHMITT est un musicien polyvalent et talentueux. Compositeur, ses œuvres musicales ont envoûté les spectateurs dans des films, des court-métrages, des documentaires, des spectacles son et lumière ainsi que des publicités. Mais c'est en tant que concertiste qu'il se distingue particulièrement, avec ses performances de musique du monde relaxante et méditative, mettant en valeur les sonorités envoûtantes des flûtes amérindiennes et sa propre voix.

Les concerts de l'artiste attirent un public fervent, remplissant souvent les églises de la région. Ses compositions musicales captivantes ont également été entendues dans des cinémas et des spectacles son et lumière prestigieux, tels que L'Or du Rhin, rassemblant des milliers de spectateurs émerveillés.

Sa formation à la Faculté de Musicologie et au Conservatoire National de Région de Strasbourg, où il a étudié l'orgue, a façonné son talent et son expertise musicale.

Entrée libre, plateau.



Cinéma plein-air

Vendredi 9 août dès 21h sur la place de la Mairie

La mairie d'Ingersheim réitère l'événement cet été !
Venez profiter d'une séance de cinéma gratuite et tout public !
Des bancs seront mis à votre disposition mais vous pouvez venir avec votre chaise ou votre transat si vous le souhaitez.
En cas de mauvais temps, la projection aura lieu dans la salle de la SSSAI, 17 rue des Trois Épis.

Plus d'informations sur le film à venir très prochainement sur www.ville-ingersheim.fr et sur panneau pocket !



Marikala en concert

Samedi 28 septembre à 20h salle de la SSSAI



Chanteuse et autrice-compositrice, Marikala est bien connue de la scène alsacienne.

Profondément engagée envers l'humain et l'écologie, elle chante l'urgence à prendre soin de notre terre.

Ce qui l'anime : ouvrir les cœurs à la nature, revenir à soi, pour mieux aimer la terre.

« À travers la musique et les arts, je sème de petites graines afin d'ouvrir le monde à l'amour... que l'humanité se reconnecte à son être et à la nature. »

Réservez dès à présent la date du 28 septembre et venez la découvrir ou la redécouvrir dès 20h dans la salle de SSSAI.

Billetterie à venir.

La chasse aux œufs de Pâques

En cette belle saison, où le soleil fait danser ses rayons, c'est le réveil de la nature... Le lapin de Pâques était dans notre beau jardin de Mauriac et cette année le coquin, il était venu accompagné ! Plus de 140 enfants de notre commune sont venus à sa rencontre et oh surprise ! Madame Lapin était à ses côtés !!!

Le printemps est magique ! Il transforme les tempêtes en arc-en-ciel, les bourgeons en fleurs, les chenilles en papillons, les œufs en chocolat et les ronchons en gai-lurons !

Merci aux lapins d'avoir fait une halte chez nous et rendez-vous l'année prochaine !



Gina ALTER

Présidente du Comité Jeunesse & Sport



Les rendez-vous du GSI

Fête de la Saint-Jean

samedi 15 juin de 18h à 1h, place de la mairie

Soirée musicale, avec piste de danse, animée par les Willerthaler.
Buvettes, petite restauration (tartes flambées, frites, saucisses, pâtisseries).
Feu d'artifice vers 23h.



Soirées estivales

samedi 20 juillet et samedi 17 août

à partir de 18h sur le parking de la cave Jean Geiler

Les associations vous proposent une soirée conviviale avec animation musicale, petite restauration, buvettes autour d'un marché artisanal et de produits locaux.





Talents cachés : appel à candidatures



Vous développez peut-être un don dans un domaine artistique ?

La Ville d'Ingersheim souhaite vous mettre à l'honneur en vous proposant d'exposer et d'exprimer vos talents cachés.

Vous serez les bienvenus dans la salle polyvalente **les samedi 12 et dimanche 13 octobre 2024** de 10h à 18h.

Vos œuvres toucheront les domaines manuels, artistiques et musicaux : peinture, bois, photos, cartonnage, patchwork, couture, poésies, instruments de musique...

Vous habitez à Ingersheim et souhaitez participer à cette manifestation ?

Retournez le talon-réponse ci-dessous avec une photo de votre savoir-faire. Toutes les propositions seront étudiées. Des tables, des chaises et des grilles pourront être mises à votre disposition.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Mme Chaïma AOUADI au 03 89 27 90 15 ou à Mme Madeleine ESCHBACH au 06 73 29 70 21.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à cette invitation. Une confirmation de votre inscription vous sera adressée à partir du 1^{er} septembre.



Talon-réponse

à retourner pour le 10 juin 2024 au service Culture de la Mairie d'Ingersheim
Villa Fleck - 3 route de Colmar ou à culturecom@ville-ingersheim.fr

NOM Prénom

Adresse

email

Désire participer à l'événement « Talents cachés 2024 »

Propose le talent caché suivant :

Souhaite :

- nombre de tables (3 maximum)

- nombre de chaises

- grilles (2 maximum)



École maternelle Fecht

Animations autour des déchets à La Fecht

Les moyens et les grands de la maternelle Fecht ont profité de deux animations proposées et prises en charge par Colmar Agglomération afin de les sensibiliser au tri des déchets.

Débutant par un moment magique de jonglage de sachets multicolores, Déchetta a immédiatement séduit son public. Les enfants ont d'ailleurs repris avec joie sa chanson sur le tri des emballages en plastique, carton, papier et métal.

Elle était accompagnée de sa poubelle Pioubella et nos élèves ont appris à trier les différents déchets qu'ils avaient apportés à l'école.

Nous avons découvert les trois R sur le devenir des déchets : nous pouvons les RÉDUIRE, les RÉUTILISER ou les RECYCLER.

Durant la même période, Ba Banga Nyeck a emporté les moyens et les grands dans un conte congolais,



l'histoire du pêcheur Olélé rencontrant un monstre de déchets au milieu du fleuve.

À partir de bouteilles en plastique vides, de cannettes vides et autres objets voués à la poubelle, les élèves ont fabriqué des instruments à percussion : à gratter, à secouer ou à frapper. Une fois décorés, ils s'en sont servis pour accompagner Ba Banga en chanson « Olélé, Olélé, moliba makasi » (langue Lingala). Des semaines plus tard, ils fredonnent encore cet air entraînant. Sensibles à leur environnement, nous ne doutons pas que nos élèves sauront transmettre à leurs familles les messages de Déchetta et Ba Banga sur l'importance de bien trier les différents déchets.



Mardi gras

Carnaval est un rendez-vous incontournable à la maternelle Fecht, où tout le monde prend plaisir à se déguiser, danser, chanter, mais aussi prendre la pose pour immortaliser cet événement festif, joyeux et coloré !





École primaire Jean Petit

Le goûter sain - zen (classe CM1 / CM2)

Depuis janvier, nous parlons de la nourriture en classe. Les élèves savent très bien ce qui est bon pour eux et ce qu'il faut plutôt consommer dans des quantités limitées !

Tout d'abord, nous avons découvert et étudié les différents légumes et fruits qui existent, en plus en allemand ! Puis, nous avons discuté de leur saisonnalité. Quels légumes poussent ici et quels fruits sont toujours disponibles dans les magasins, mais viennent de loin. C'était intéressant de découvrir que beaucoup d'enfants étaient surpris d'apprendre que l'orange ne vient pas d'ici !

Puis nous avons étudié ce qui compose les aliments que nous mangeons. Et là, les enfants se sont plongés dans le monde des vitamines, des protéines, des fibres etc. Ils ont fabriqué des affiches et nous les ont présentées. Pour clore cette leçon, nous avons eu une animation sur un goûter sain.

Nous avons fabriqué des billes d'énergie avec du chocolat et différentes noix, une tartinade aux lentilles rouges, un smoothie avec des bananes et de l'épinard et un porridge avec des flocons de pomme.

Susanne DE VRIES

Enseignante allemande CM1/CM2





Groupe scolaire Pasteur

Chers lecteurs,
les élèves de l'école Pasteur souhaitent vous partager leurs dernières aventures...
Bonne lecture à vous !

Un, deux, trois... jouez !

Le jeudi 8 février 2024, les classes de CP-CE1 de Mme MULLER et de CE1-CE2 de Mme GERST se sont rendues à la salle Rive Droite à Turckheim pour partager un moment sportif avec plusieurs écoles des villages voisins. Tous les élèves ont été mélangés pour apprendre à coopérer avec d'autres enfants, autour des valeurs du sport. Au programme différents jeux de relai et de précision : le ballon château, le ballon chronomètre, la course de kangourous et les bouquets de fleurs.



Carnaval, un moment de partage !



Pour carnaval, le vendredi 16 février, tous les élèves de l'école Pasteur de la petite section au CM2 ont été mélangés pour partager un bon goûter aux couleurs de mardi gras : des crêpes ! Ils ont pu se parer de leur plus beau déguisement : indien, pompier, princesse, Reine des neiges, Petit Prince, Mario, Spiderman, etc.

La pâte a été préparée par les élèves et a été source d'apprentissage : la recette à lire, les quantités à peser, les verbes d'action à repérer et à mimer, un lexique riche et varié autour de la cuisine à mémoriser... bref, tout a été sujet à apprendre !

Les élèves les plus grands avaient pour mission de cuire les crêpes sur l'appareil et ensuite, les élèves ont pu se régaler en testant les différentes garnitures.



La solidarité au bout du crayon

Chaque enfant de l'école élémentaire a réalisé un dessin en partenariat avec l'agence immobilière l'Adresse d'Ingersheim sur le thème « ton sport préféré ». Chaque dessin offrira 1 euro aux associations d'aide aux enfants malades du cancer.



Des enfants et des arbres

Le mardi 12 mars, les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école Pasteur ont planté une haie végétale sur une parcelle de vignes entre Ingersheim et Niedermorschwihr.

Cette action a été menée en partenariat avec les associations « Des enfants et des arbres » et « Vignes Vivantes », ainsi qu'avec le domaine viticole de L'Envol à Ingersheim et le magasin Truffaut de Houssen.

Au préalable, les élèves et leur enseignante Carole ZWICKERT avaient bénéficié, en classe, d'une co-intervention d'Isabelle KUNTZMANN, agronome et de Raphaël MARCHAL, viticulteur en biodynamie. Tous deux ont sensibilisé les enfants au rôle et à l'intérêt de la présence de haies à proximité des cultures et de la vigne en particulier, à la biodiversité, aux enjeux de l'environnement ainsi qu'à la protection de la planète.



Le jour de la plantation, les enfants, aidés par des professionnels, ont planté une quarantaine d'arbustes le long du ruisseau le Weibach. Ils ont creusé un trou, planté, tassé la terre puis paillé afin de protéger le jeune plant.

La presse locale était présente et un reportage diffusé sur France 3 Alsace a permis de valoriser leur travail et cette action de collaboration. Les élèves sont devenus de jeunes écocitoyens en réalisant un véritable geste pour leur avenir. Ils auront la possibilité de voir croître et évoluer cette haie champêtre.

Bravo à eux !

Nous remercions les parents qui nous accompagnent dans chacun de ces projets et toutes les personnes sans qui ces actions ne pourraient avoir lieu.





École primaire du Centre

Ravis de vous retrouver et de vous partager quelques épisodes de notre vie scolaire !

Des jeux, à l'approche des vacances de Noël

Le 18 décembre, tous les enfants de l'école ont pu apprendre en participant à des jeux empruntés à la ludothèque.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement la Mairie qui nous a octroyé le budget pour cet emprunt.

À tour de rôle, par 2 ou par 4, les enfants ont pu tester différents jeux nécessitant adresse, agilité ou stratégie.

Du CP au CM2, ils étaient unanimes. Ils ont tous apprécié ce moment formateur et ludique à l'approche des fêtes.



Sauvons nos océans de la pollution grâce au recyclage des déchets !

Monsieur N'Diay Babanga est venu dans notre classe au mois de janvier afin de nous raconter le voyage des déchets s'ils ne sont pas jetés à la poubelle.

Par une petite histoire qui se déroulait au Congo, en Afrique, nous avons appris qu'il y avait beaucoup de déchets transportés par les rivières et les fleuves. Ces déchets finissent leur trajet dans les mers et les océans. Ils s'agglomèrent pour former le septième continent : Avore.

Babanga nous a dit qu'il y avait des solutions pour qu'Avore disparaisse : il faut recycler les déchets. Avec les déchets, on peut créer de belles choses. Babanga nous a montré comment fabriquer des maracas avec des pots de yaourt.

Texte écrit collectivement par la classe de CE2.

Vive la chandeleur !

Ce 2 février, une alléchante odeur de crêpes flottait dans l'école.

Les élèves de la classe Ulis et de CE1 ont préparé des crêpes, après avoir étudié la recette.

Une fois la pâte reposée, ils ont cuit et garni leurs crêpes.

Il y en avait pour tous les goûts : nature, sucrées, à la confiture ou au chocolat.

Les enfants se sont régalés !





« Être(s) vivant(s) : ça se respecte ! »

Dans le cadre du projet du dispositif, les élèves bénéficient d'une rencontre mensuelle avec les animaux d'AIMA (Association Itinérante de Médiation Animale créée par Isabelle BOESCH). En dehors de ces séances, les élèves ont imaginé et construit des structures à destination des animaux, en respectant les besoins et plaisirs de chacun : labyrinthe et arbre magique avec toboggan pour les hamsters, plateforme gourmande pour les cochons d'Inde et octodons, balançoire, tube à bascule et autre tremplin pour les aventureux de petite taille ! Les élèves ont repensé et amélioré certaines structures suite à leurs observations du comportement des animaux durant une séance. Un tunnel « pluri-accueil » a remporté un vif succès : passage de l'imposant lapin Caramel, repos de plusieurs cochons d'Inde qui aiment se cacher et se lover, et tunnel de course pour les octodons joueurs ! Après ce travail de conception réalisé seul ou en binôme, deux séances vont être plus spécifiquement consacrées au développement des compétences de coopération et d'organisation, en vue de préparer le départ en classe découverte.

Après avoir correspondu par courrier avec les élèves de l'ULIS de Munster, les élèves du dispositif sont allés faire la rencontre de leurs correspondants. L'équipée a pris le train jusqu'à Munster puis a visité leur école. Après s'être tous présentés, les élèves de l'ULIS d'Ingersheim ont été pris en charge par leurs pairs de Munster pour la fabrication d'un masque de carnaval. Un déjeuner commun a permis de nouer des amitiés et les délicieuses crêpes confectionnées par nos hôtes ont régalé petits et grands ! Chacun se réjouit de se retrouver fin mai pour vivre des activités communes durant la classe découverte !

Le voyage des ornithologues !

Pendant une semaine, nous nous transformâmes en ornithologues au centre PEP Alsace La Roche à Stosswihr ! Grâce à nos observations, notre patience et notre silence, nous fîmes connaissance avec le Tarin des Aulnes, le Pic Épeiche, le Rouge-Gorge, le Bouvreuil, les mésanges bleues et charbonnières et d'autres espèces. Nous avons également constaté l'arrivée du printemps. Les bourgeons en fleurs et les arbres en éveil nous le prouvèrent sous les rayons du soleil. Nous en profitâmes pour continuer notre formation à l'orientation à la boussole. Son utilisation doit être précise, à l'azimut près, pour arriver à destination ! Merci à la commune pour sa participation financière à notre voyage scolaire !



Les élèves de la classe de CM2



Karaté Club

Les deux frères ceinture noire

Le 17 décembre dernier s'est déroulé à Burnhaupt-le-Haut l'examen en vue de l'obtention de la ceinture noire de karaté 1^{er} dan. Mathias et Maxime BRODIN ont passé avec succès les différentes épreuves exigées sur les connaissances techniques, les différentes formes d'assauts conventionnels et libres. Ils commencent le karaté dans la section enfants puis à 14 ans passent chez les adultes. Une pratique assidue et sérieuse leur a permis d'obtenir ce grade à l'âge de 17 et 18 ans, en parallèle de leurs études.



Mathias et Maxime, nouvelles ceintures noires, entourés de Daniel et Frédéric leurs professeurs

Open Combat Grand Est

Les 17 et 18 février avaient lieu à Pont-à-Mousson les sélections pour les championnats de France combat. Première expérience à ce niveau pour nos jeunes combattantes qualifiées. Sans doute intimidées par la grandeur de la salle (8 aires de combat) et 1 200 compétiteurs sur 2 jours, elles n'ont pas pu démontrer leur valeur réelle. Eva FREUND s'incline par deux fois chez les benjamines -de 40 kg. Lou FLECK se classe 5^{ème} chez les pupilles - de 25 kg (les 4 premières sont qualifiées) et June FLECK se classe 3^{ème} en poussine -de 20 kg mais cette catégorie s'arrête là, pas de championnat national. Contrairement aux garçons du club, les filles ont osé la « compétition ».

Championnat du Haut-Rhin Combat

Après une quinzaine d'années d'interruption pour ses études (STAPS) et l'ouverture d'une salle de sport et de coaching, Johann FLECK a repris la licence voici deux ans pour accompagner ses filles. Sans rencontrer des partenaires d'entraînement pour peaufiner sa technique et stratégie (il assiste Daniel aux cours enfants), son emploi du temps ne le lui permet pas, il s'est lancé le défi de participer au championnat départemental combat. Face à une concurrence plus jeune et plus aguerrie, Johann s'est incliné en finale chez les moins de 75 kg, à bout de souffle en ayant tout donné. Par le passé, Johann était un bon compétiteur en combat et kata, ayant été champion d'Alsace. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine en vétérans.



Johann FLECK médaillé d'argent



Médaille de bronze pour June



Journées bénévoles

Les membres du KCI et plus particulièrement la « section séniors », ont reconduit à raison de trois après-midis l'opération arrachage bois sur les hauteurs de Voegtlinshoffen. Une météo clémente en ce mois de février a réuni à chaque fois près d'une dizaine de volontaires pour descendre le bois dans une ambiance chaleureuse et un paysage magnifique. En l'absence d'organisation de manifestation sportive départementale au COSEC et la dissolution sur décision politique de la ZID d'ALSACE de karaté, le club doit trouver d'autres moyens d'autofinancement que la seule cotisation ou subvention communale. Un grand merci à ces bénévoles que l'on retrouve également lors des manifestations organisées par le GSI.



Stage de Kobudo à Clamart

Daniel, Thierry, Philippe et Mathias ont effectué le déplacement en banlieue parisienne à l'occasion du stage international de KOBUDO dirigé par Maître Zeneï OSHIRO 9^{ème} dan sur deux journées. Cette discipline martiale peut être pratiquée en complément ou indépendamment du karaté quel que soit l'âge et est accessible à toute personne. La manipulation « d'armes » telles que le nunchaku, bâton long, tonfa, saïe pour ne citer que les plus connues, permet de pratiquer un art martial et ce sans contact physique. C'est aussi un excellent exercice pour travailler la mémoire et la coordination des mouvements.



Stage Haut Grades Shito Ryu

Lors du passage exceptionnel en Alsace de Maître Kenyu MABUNI, petit-fils du fondateur de l'école SHITO RYU et qui a des racines dans l'école GOJU RYU, Daniel SEGOVIA professeur et président du KCI a eu la chance de partager un grand moment lors d'un stage organisé par le club de Horbourg-Wihr. L'expert mondialement reconnu effectuait sa première visite en France.

Pour tout renseignement sur la pratique du karaté ou du kobudo, veuillez appeler au 06 75 50 82 91. Deux séances d'essai sont offertes.



Boxing Training School

Force et confiance en soi

Cette 3^{ème} saison sportive confirme tout le dynamisme pour la boxe anglaise féminine à Ingersheim avec l'objectif de plus de 20 adhérentes qui est atteint. Les boxeuses démontrent leur engagement de belle manière. Cela a conduit notre école à proposer à la fin des entraînements du lundi, 15 minutes dédiées aux assauts dirigés en toute sécurité. Cette nouvelle étape donne à chaque boxeuse confiance, énergie et force. Ces assauts sont l'occasion d'effacer tous les jugements négatifs par rapport à notre discipline.

Bravo à nos filles, femmes, adhérentes. Je leur laisse la parole :

Isabelle : « Grâce à ces assauts contrôlés, on ose, on a confiance en soi, on y va en cherchant à trouver le bon équilibre entre le contrôle et la possibilité de donner des touches (frappes sans agressivité). »

Christelle : « On essaye de faire des gestes nets, propres. On réalise que la vitesse d'exécution de ces gestes est une de nos difficultés à faire progresser. »

Julie : « Mettre en pratique toutes les techniques apprises aide à gérer le stress et à se corriger pour faire mieux. Le coach encourage, dirige et nous rend plus fortes, il nous donne confiance. »

Pour rejoindre l'entraîneur Guillaume THILLOY :
06 12 93 51 90.

Une séance découverte est toujours possible.

La Boxing Training School a le plaisir de vous annoncer la 2^{ème} édition du challenge boxe femmes prévue le dimanche 9 juin 2024 au Cosec de 10h à 18h. Ces portes ouvertes seront l'occasion pour des femmes de découvrir notre activité et ses bienfaits.





La S.S.S.A.I.

organise son traditionnel barbecue

Dimanche 9 juin 2024 à partir de 12h
à la salle de la Société, 17 rue des Trois Épis à Ingersheim

Au menu :

L'apéritif de l'été
Les grillades et salades variées
Le dessert
Le café
(les boissons sont comprises)

Tarif :

Adulte : 25 €
Enfant -12 ans : 12 €

Renseignements au 06 26 80 14 38.
Réservation obligatoire avant le 30 mai 2024 avec le paiement.



Talon-réponse

à retourner avant le 30 mai avec le paiement (chèque établi à l'ordre de la SSSAI)
à Caroline GUGGENBUHL 35 rue du Maréchal Foch 68040 INGERSHEIM

NOM Prénom :

Nombre de repas adulte : x 25 euros =

Nombre de repas enfant : x 12 euros =
(jusqu'à 12 ans)

Date : Signature :



Football Club d'Ingersheim

Le FCI avance avec ses 330 licenciés

Alors que la trêve hivernale a permis à tous nos membres de recharger leurs batteries, la seconde partie de saison a repris depuis début mars pour le plus grand plaisir de toutes les équipes du Football Club d'Ingersheim.

Cette saison, le club dispose d'équipes dans toutes les catégories (débutants à super vétérans). Le plus jeune joueur est âgé de 6 ans alors que le plus expérimenté foule régulièrement les terrains à 73 ans.



Notre équipe première, vitrine du FCI entraînée par l'excellent duo Pape DIEYE & Nicolas FRANZETTI, effectue un très bon championnat à la grande satisfaction de ses supporters. En coupe du Crédit Mutuel, elle a réussi l'exploit de se qualifier pour les 1/2 finales en battant 4/3 les SR Colmar (qui évoluent 3 divisions au-dessus de nous) le 29 mars dernier devant 150 spectateurs enchantés !

La pause hivernale est également l'occasion de faire un bilan de nos réalisations et de se projeter sur l'avenir.

À cet effet, je tiens à remercier très chaleureusement la mairie pour son soutien inconditionnel, la CEA pour ses aides ainsi que nos fidèles partenaires privés pour leurs précieux concours.

Ces collaborations étroites contribuent grandement à notre succès et à notre développement au fil des années.

Chaque membre, chaque bénévole, chaque partenaire, apporte une valeur inestimable à notre club qui sera centenaire en 2025.

Grâce à notre section jeune (200 licenciés de 6 à 18 ans) pilotée avec succès & passion par André HAURY, notre association joue un rôle très important dans la vie sociale de notre belle ville d'Ingersheim.

Car n'oublions jamais que le football permet d'apprendre à vivre avec les autres et de former des citoyens responsables autant que des sportifs accomplis.

Il permet aussi de développer diverses compétences et est porteur de vertus propres. Je suis intimement convaincu que les sports collectifs en général et le football en particulier permettent d'améliorer les relations interpersonnelles.

Notre sport favori est donc un formidable outil d'inclusion en encourageant le Plaisir, le Respect, l'Engagement, la Tolérance & la Solidarité.

Ensemble, nous avons accompli de belles choses, et ensemble, nous continuerons à faire grandir les culottes rouges !

Merci à tous pour votre dévouement, votre passion et votre soutien.

Philippe KALT
Président





Préparation du centenaire du FCI 2025

Le Football Club d'Ingersheim fêtera ses 100 ans d'existence en 2025.

Afin de pouvoir fêter cet évènement comme il se doit, nous invitons tous les habitants d'Ingersheim en possession de photos, articles ou témoignages de bien vouloir nous contacter à ce sujet.

Contacts :

Eugène WAGNER 06 86 15 67 17

Jean-Pierre PETITDEMANGE 06 71 28 37 17

ingersheim.fc@alsace.lgef.fr

Un grand MERCI à l'avance !

Marche familiale du 1^{er} mai



Le Football Club d'Ingersheim vous invite à sa traditionnelle **MARCHE FAMILIALE** du 1^{er} Mai 2024 qui se déroulera sur le ban de la commune d'Ingersheim et environs.

Cette marche d'environ 2 heures pourra être raccourcie pour les moins courageux.

Le rendez-vous est à **9 heures** au stade de la Schützenmatt, départ vers 9h30.

Le retour se fera aux environs de midi et nous nous ferons un plaisir de vous recevoir pour l'apéritif éventuellement suivi d'un repas pour ceux qui le désirent.

Au menu : choucroute, fromage, dessert et café.

Prix d'inscription pour la marche **2 € par personne** (gratuit pour les enfants) et **15 € par personne** pour le repas (boissons non comprises).

Venez nombreux en famille ou entre amis.

Amicalement et à bientôt
Le Président



Talon-réponse

à retourner à Jean-Pierre PETITDEMANGE pour le 26 avril 2024
5 rue du Stade 68040 INGERSHEIM - tél. : 03 89 27 49 29

NOM	Prénom
MARCHE + PARTICIPATION AU REPAS :	17 € x
UNIQUEMENT REPAS :	15 € x
UNIQUEMENT MARCHE :	2 € x

Prévoir un paiement par chèque de préférence.



Association familiale d'Ingersheim

L'AFI en voit de toutes les couleurs

Deux nouveaux ateliers arts plastiques adultes et enfants animés par Martine KLEIN débiteront à la rentrée prochaine dans la salle du Pigeonnier.

Créatifs, ludiques et pédagogiques, ils permettront aux participants débutants ou habitués de découvrir des techniques nouvelles et d'aller au bout de leurs projets dans une ambiance agréable. Tous les styles, matières et textures seront permis. L'art-récup et les éléments de la nature seront mis en avant. Mis à part les toiles, le matériel sera fourni.



Ateliers enfants : une fois par mois, le mercredi matin de 10h à 12h.
Huit enfants de 6 à 10 ans.
Tarif : 65 € les dix séances annuelles hors vacances scolaires.
Un atelier découverte gratuit sera proposé le mercredi 19 juin.

Ateliers adultes : tous les mardis de 14h à 16h, hors vacances scolaires.
Sept participants maximum.
Tarif : 300 € les trente séances.

Renseignements : 06 37 12 08 42

D'Kinderstub

Au cœur d'Ingersheim, l'école bilingue ABCM Jean Petit accueille toute l'année des élèves. N'hésitez pas à contacter l'association des parents pour échanger, préinscrire vos enfants ou simplement découvrir l'école, les locaux et la pédagogie de l'établissement avec l'équipe éducative.

Si le concept vous plaît, sachez que l'accueil de loisirs de la D'Kinderstub a encore quelques places tous les mercredis matins, de 7h45 à 12h, en bilingue. Ces matinées sont l'occasion de pratiquer l'allemand pour tous les enfants de l'école et même ceux des autres établissements qui le souhaitent. Nous organisons aussi des sorties et avons tissé un partenariat avec le Home du Florimont, la transmission de la culture régionale est au cœur de notre projet. Nos animateurs ont l'habitude de s'adapter à chaque enfant et les petits effectifs permettent d'échanger avec tous à travers des activités ludiques.

L'accueil de loisirs continue aussi de recevoir des petits groupes d'enfants de 3 à 11 ans durant les vacances scolaires. Le thème de la fin février était « Carnaval en Alsace » avec de nombreuses sorties comme la visite de la réserve des costumes et accessoires du carnaval de Colmar. Fort de son succès, la prochaine session ayant encore des places libres est déjà programmée du 19 au 23 août 2024.

Les autres sessions auront lieu la première semaine de chaque petites vacances. Les places sont rares et vite réservées car les enfants reviennent à chaque période.



Amicale des donneurs de sang bénévoles

Comment trouver de nouveaux donneurs de sang ?

Les dons de sang les 4 dernières années :

2020 : 553 dons
2021 : 498 dons
2022 : 473 dons
2023 : 373 dons

Triste constat : depuis 2020, l'amicale a enregistré une baisse de 180 dons de sang.

Comment peut-on expliquer cette baisse de fréquentation aux collectes ? L'amicale de DSB a même organisé 6 collectes par an à partir de 2021 dans le but d'augmenter le nombre de dons annuels. Les résultats n'ont pas été à la hauteur des espérances.

Alors, chers citoyens d'Ingersheim en âge de donner du sang, si vous n'avez pas encore franchi le pas « don de sang », lisez le témoignage ci-dessous.

Manon, 27 ans, Brumath

maman de Léo, 3 ans

“

Début septembre 2021, mon compagnon et moi avons eu le COVID, nous sommes donc restés à la maison avec nos enfants. Ça faisait un petit moment que mon fils, Léo, avait un rhume qui traînait. En passant plus de temps avec lui, je me suis rendue compte qu'en plus de ce petit virus, il avait beaucoup de bleus sur le corps. Son comportement était étrange, il ne bougeait plus beaucoup, alors que c'était un enfant énergique. Nous avons donc consulté notre médecin qui nous a envoyés aux urgences de Hœpferle. Comme nous avions le COVID, mon compagnon a dû partir et je suis restée seule avec Léo. Son état de santé ne faisait que se dégrader, il a même vomi du sang.

Le lendemain après une batterie d'examen, l'oncologue m'a annoncé que mon fils avait une leucémie. C'était un choc ! J'ai dû annoncer par téléphone à son papa la maladie de son fils.

Léo a rapidement été mis sous chimiothérapie. Tous les jours, il était transfusé en globules rouges et en plaquettes. Il recevait aussi une fois par mois des immunoglobulines (médicaments produits à partir de plasma). Dès les premières transfusions, on a retrouvé notre petit garçon !

La maladie de Léo, une leucémie aiguë myéloblastique de type 5, était particulièrement agressive et plutôt rare pour son jeune âge (1 an et demi) par conséquent, il avait un haut risque de rechute. Pour améliorer ses chances, notre fils devait être greffé ! Après 3 semaines d'attente nous avons 2 donneurs compatibles.

Entre-temps, Léo a pu rentrer quelques jours à la maison pour fêter Noël en famille. Je me souviens que son grand frère de 3 ans était très inquiet. Il posait beaucoup de questions et me demandait tous les jours si Léo allait mourir. J'essayais de le rassurer comme je pouvais, mais c'était difficile.

Le 10 janvier 2022, Léo est rentré à l'hôpital. Il a fait une chimiothérapie préparatoire afin de mettre ses globules blancs à zéro pour pouvoir recevoir la greffe de moelle osseuse et était transfusé tous les jours. Puis le 19 janvier 2022, il a reçu sa greffe et tout s'est bien passé ! Depuis, il est suivi et fait des examens très régulièrement, mais il va bien ! On ne dirait même pas qu'il est malade.

Un mot pour les donneurs :

Je ne remercie jamais assez les donneurs. Je ne sais pas combien de poches Léo a reçu en tout, mais c'est énorme ! Sans eux, notre fils ne serait pas en vie aujourd'hui !

”

L'amicale de DSB tient à exprimer sa gratitude à Mme la Maire, Mmes et MM. les adjoints et conseillers municipaux d'Ingersheim pour le soutien financier et logistique au cours de l'année 2023. Nous avons, une fois de plus, été sensibles à la reconnaissance des donneurs bénévoles que nous sommes. Nous continuerons notre mission d'aide aux malades sans distinction de sexe, d'âge, de religion et de statut social. Nous essayons simplement de contribuer à l'autosuffisance en produits sanguins en France et à défendre l'éthique qui nous est chère : bénévolat, anonymat, volontariat et non-profit.

Collectes 2024

17 juin
12 août
21 octobre
23 décembre

Liliane SCHUHMACHER

Présidente de l'amicale des DSB d'Ingersheim-Katzenthal
Présidente départementale pour le don de sang bénévole du Haut-Rhin
Vice-présidente du Comité Régional Alsace pour le don de sang bénévole



Église évangélique mennonite

Portes ouvertes

Dimanche 23 juin 2024

Temps de célébration à 10h30, suivi d'un repas en commun

Venez découvrir les mennonites et partager un temps convivial ensemble !

Nous vous invitons à nous rejoindre pour un temps de célébration à 10h30, le dimanche 23 juin 2024.

À l'issue, nous partagerons ensemble le repas. Chacun apporte son plat, son dessert et sa boisson et nous mettons tout en commun pour partager un moment sympathique ! Cordiale invitation !



Concert du groupe SiloEL



Samedi 1^{er} juin 2024 à 20h30

à l'église évangélique mennonite d'Ingersheim

Entrée libre – libre participation aux frais

Fondé en 2019, SiloEL est un groupe électro pop rock composé de quatre musiciens alsaciens :

- Eve-Line - chanteuse
- Léa - bassiste & chanteuse
- Santino - guitariste
- Julien - beatmaker





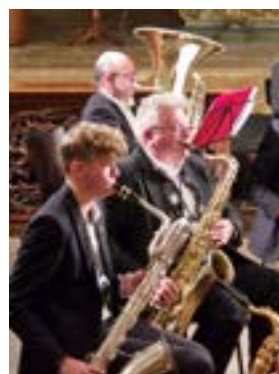
Entente musicale

Écho de la Fecht d'Ingersheim - Espérance de Houssen

Rétrospective des dernières manifestations...



Concert de Noël 2023



Echo de la Fecht

6 quai de la Fecht
68040 INGERSHEIM

Philippe LISSE
06 82 10 00 07

Fabienne MAIER
06 59 52 39 25

<http://ingersheim-houssen.wix.com/entente-musicale>



L'ENTENTE MUSICALE dirigée par son nouveau directeur musical Alain BONNARD : une nouvelle dynamique !

Musicien depuis l'âge de 8 ans au cor d'harmonie, passionné, il a acquis de multiples compétences musicales. Après un parcours professionnel musical de plusieurs années, puis musicien militaire, Alain crée un petit orchestre d'animation de bals puis prend des cours de clavier, d'arrangement, de batterie et compose des musiques. Attiré par le Jazz, il se tourne vers le saxophone et reprend des cours et joue à l'Harmonie des Mines de Potasse, avant de se former à la direction d'orchestre et de venir diriger l'Entente Musicale. Bienvenue à Alain. Nous vous donnons rendez-vous lors de nos concerts de printemps où vous pourrez apprécier son travail et celui de tous les musiciens et musiciennes sous sa direction.



Journée de travail 16 mars 2024

AVIS AUX MUSICIENS

Rejoignez-nous pour faire partie de notre aventure musicale !

La musique est à la portée de tous ! Nous cherchons de tous les instruments. Clarinettes, flûtistes, saxophonistes, trompettistes, trombonistes, cornistes et percussionnistes de tous niveaux, et surtout des euphoniums. Venez jouer à nos côtés !

Répétitions :
tous les vendredis de 20h à 22h

Ne manquez pas nos prochains rendez-vous :

- Concert de printemps : dimanche 12 mai à 18h, église St Barthélemy d'Ingersheim
- Fête Paysanne à Houssen : dimanche 15 septembre 2024

École des Vents et Percussions d'Ingersheim :

Cours proposés : éveil musical, batterie, clarinette, trompette, flûte traversière, saxophone, piano, accordéon, guitare, musique d'ensemble. Contactez Fabienne MAIER au 06 59 52 39 25.

PRÉ INSCRIPTIONS : JEUDI 27 JUIN de 16h30 à 18h30

INSCRIPTION : JEUDI 5 SEPTEMBRE de 16h30 à 18h30



Naissances

Le 05/11/2023 Ensar-Hamza TASKIRAN
de Vildan MERAN et Zekeviya TASKIRAN

Le 06/11/2023 Ari DEMUKAJ
de Gentiana METAJ et Arber DEMUKAJ

Le 11/11/2023 Abdellah LAIB
de Seda UCTEPE et Samir LAIB

Le 15/11/2023 Aïden HECKER
de Johanna RIBÉREAU-GAYON et Esteban HECKER

Le 17/11/2023 Ayden PABST
de Emma MOTTET-FAURE et Joé PABST

Le 28/11/2023 Aylan MOUSSAOUI
de Tiffany MERCEY et Ilyass MOUSSAOUI

Le 18/12/2023 Erwan, Maël LOZET
de Magalie SCHAFFHAUSER et Quentin LOZET

Le 23/12/2023 Neylan, Tyler BLEC
de Sandy BÉDÉ et Gaétan BLEC

Le 24/12/2023 Alessa, Aria SCANU
de Gaëlle HERRMANN et Manuel SCANU

Le 02/01/2024 Muhammed-Ali VAROL
de Kubra YAHSI et Ömer VAROL

Le 19/01/2024 Amélia YOUSSEOUFFOU
de Anrchaty SAÏD ALI et Nourdine YOUSSEOUFFOU

Le 21/01/2024 Baptiste HOFSTETTER
de Laura GOETZ et Benoît HOFSTETTER

Le 27/01/2024 Sïana REISSER CASANOVA
de Anaïs CASANOVA et Loïc REISSER

Le 07/02/2024 Sofya, Maya, Léa SCHRUTT
de Juditte EBA'A ENGO et Leo SCHRUTT

Le 19/02/2024 Ravza SAHIN
de Nurcan PINARCI et Asir SAHIN

Le 24/02/2024 Ilyan LAÏD
de Mayara SBOUI et Karim LAÏD

Le 29/02/2024 Fatih-Ayaz KALKAN
de Emine CIMEN et Kaan KALKAN

Mariages

Le 09/12/2023 Alicia KIENAST et Alessandro MONACHELLO

Le 15/12/2023 Marie OLIVIERI et Yann WITTNER

Le 27/12/2023 Andréa SIGWALT et Boris NONNENMACHER

Le 03/02/2024 Yeldanur CAYCI et Atilla ALTAS

Décès

Le 01/11/2023 Etienne WESSANG

Le 02/11/2023 Marie TSCHAEN née KAUFFMANN

Le 06/11/2023 Marie-Louise KOHLER

Le 18/11/2023 Mathilde SOMMERMATER

Le 20/11/2023 Marie RENGIER née MARCHAND

Le 22/11/2023 Camille MARTIN

Le 30/11/2023 Jean DENIS

Le 04/12/2023 Alain LOUP

Le 08/12/2023 Emilie AGRAM

Le 12/12/2023 Stéphane MOEGLING

Le 15/12/2023 Marie KERLOGOT née TÉCHER

Le 23/12/2023 Luigi BURZESE

Le 12/01/2024 Jean-Jacques HIRSCHY

Le 22/01/2024 Bernard MEYER

Le 23/01/2024 Denis LORANG

Le 30/01/2024 André RENEL

Le 02/02/2024 Denise WECKEL née NAEGEL

Le 06/02/2024 Said KÜYEN

Le 06/02/2024 Marie MARTIN née WURTZ

Le 07/02/2024 Jean-Pierre STOECKLE

Le 13/02/2024 Alain GOERG

Le 16/02/2024 Paulette VALETTI née MORANDET

Le 27/02/2024 Jean-Yves DEL MÉDICO

Le 28/02/2024 Marguerite STIRN née SALOMON



Un jardin renaît à Ingersheim

Il y a une trentaine d'années à Ingersheim, on pouvait acheter de magnifiques plantes dans un magasin appelé alors « Le Bon Jardinier ». L'enseigne a fermé depuis bien longtemps mais aujourd'hui, le lieu semble reprendre vie, et il promet d'offrir le spectacle d'un jardin d'un nouveau genre.

Créée il y a tout juste trois mois, l'association « Ô bon jardinier » – inspirée directement de son prédécesseur – s'est fixée pour objectif de faire de cet endroit un magasin associatif d'alimentation et d'artisanat, pour une production saine, de qualité, respectueuse des travailleurs et de l'environnement.

Mais l'association ne limitera pas son activité à la vente de produits. L'endroit, en plus d'un magasin, aura vocation à être un lieu d'événements, de rencontres et de solidarité à travers un bar sans alcool à prix libre, des ateliers de transmission de savoir-faire, des conférences, des représentations artistiques, et bien plus encore !

Le bâtiment est accompagné de surfaces cultivables, que l'association compte également bien faire revivre, à travers un jardin horticole interactif et ouvert, pour la vente directe et la découverte de nouvelles pratiques.

Les travaux de rénovation viennent tout juste de débuter, et l'ouverture est prévue courant 2024.

Il est possible de venir en aide à l'association via une campagne de dons et prêts individuels... Ou même rejoindre l'aventure en devenant membre !

Plus d'informations sur :

- lebonjardinier@ecomail.alsace
- la page Facebook « Ô Bon Jardinier »
- le profil Instagram : @obonjardinier.



Ô Bon Jardinier, 3 rue de la Promenade

Restaurant Aux Berges de la Fecht

Entièrement rénové en janvier 2024, le restaurant Aux Berges de la Fecht prend une nouvelle direction. Arrivé en juillet dernier, François LHERMITTE, grand passionné de vins, a œuvré dans différentes maisons étoilées alsaciennes. Il a été récompensé en 2022 par le prix de la sommellerie du guide Michelin et a décidé de prendre la gestion de l'établissement.



« Mon but est de donner un nouvel élan et une nouvelle image au lieu. Je suis accompagné par une nouvelle équipe de cuisine dirigée par Quentin MULLER, fils de restaurateur alsacien. Nous souhaitons vous proposer une cuisine traditionnelle et conviviale. Un bon moment de partage avec une carte des vins proposant des pépites du terroir. Nous pouvons vous accueillir lors de vos fêtes de famille et autres repas. »

AUX BERGES DE LA FECHT

18 quai de la Fecht - 68040 Ingersheim
Tél. 03 89 30 48 08

Ouvert tous les jours aux dîners et le dimanche au déjeuner, hors mercredi.

Pianos ADES PRESTEL

À l'instar de l'année 2022, la société SAS ALSACE PIANOS, plus connue sous son enseigne PIANOS ADES PRESTEL, située au 183 route de Colmar à Ingersheim depuis 40 ans, s'est vu remettre en novembre dernier la distinction OR du Label Qualité Accueil de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar pour l'année 2023.

Ce label témoigne de l'exigence que se fixent les professionnels pour garantir une expérience client exemplaire. C'est aussi un moyen de récompenser les entreprises locales et de marquer l'attachement de la CCI au commerce de proximité.

La distinction Or est attribuée aux entreprises qui ont obtenu la note maximale dans la rubrique « Présence web, accueil téléphonique et accueil - conseil sur le point de vente » et une note au moins égale à 8/10 dans la rubrique « Extérieur et intérieur du point de vente ».

Ce second trophée a été remis au Président de la SAS Alsace Pianos, Monsieur Laurent UMBDENSTOCK, qui l'aura attribué tout spécialement à ses deux apprentis, Malo et Laetitia, dont il souligne tout le mérite et l'engagement au quotidien dans leur formation et dans leur travail dans l'entreprise.



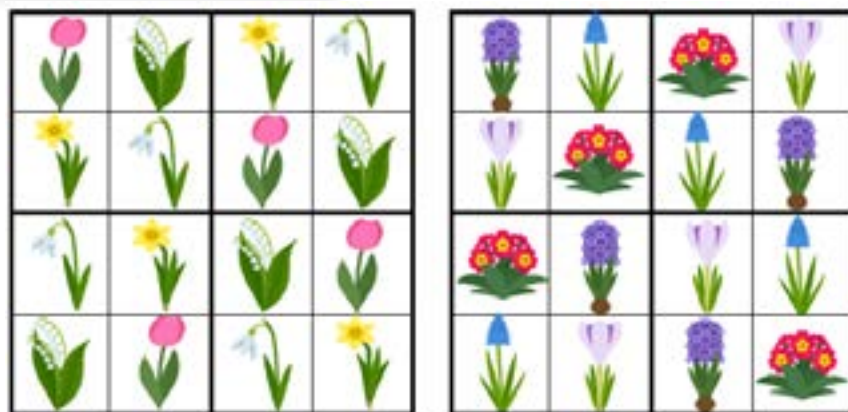
Pianos Ades Prestel Ingersheim :

vente, achat, réparation et entretien de pianos et locations de concert dans tout le Grand Est.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Téléphone : 03 89 27 36 77.

Solution jeu, page 21





9 décembre - Concert de polyphonies corses, église St Barthélemy



9 décembre - Remise des lots de la tombola Téléthon au siège de l'AFI



5 janvier - Cérémonie des vœux de Nouvel An, SSSAI





21 janvier - Vœux de Nouvel An
à Ingersheim (D)



5, 6, 7 et 8 mars - Après-midis jeux géants
en bois, salle polyvalente



29 mars - Chasse aux œufs, parc de Mauriac



12 avril - Remise des prix des maisons fleuries, ancienne Mairie

